

ment qui entraînait cette année les Tertiaires vers la Ville éternelle, nos cœurs y étaient, et nous avons suivi avec attention ce dernier Congrès. Nous étions persuadés, en effet, que, du moins pour le Tiers-Ordre franciscain, sinon pour le monde catholique tout entier, ce Congrès serait d'une importance capitale.

Après avoir lu les *Revue*s et les *Journaux*, qui nous apportent des comptes rendus de ces assises solennelles, nous constatons que nous ne nous sommes pas trompés dans nos prévisions, et que le Congrès a eu réellement la portée qu'il devait avoir. Les conséquences en seront remarquablement fécondes.

Ce qui faisait l'importance et l'opportunité de ce Congrès, c'est que tenu à Rome, sous les yeux du Pape, sous la présidence d'un cardinal spécialement délégué par lui, il devait nécessairement se prononcer sur le programme à adopter par le Tiers-Ordre et sur l'orientation nouvelle prise par lui, durant ces dernières années.

Cette orientation, la voici :

Il n'y a pas très longtemps encore, le Tiers-Ordre était une confrérie de pieuses personnes qui travaillaient à leur sanctification, sous la Règle donnée par saint François. Par leurs prières et leurs exercices de piété, elles contribuaient certainement au bien et au salut de la société ; toutefois ce n'était pas là le programme complet et le but total du Tiers-Ordre, tel qu'institué par Notre Père Saint François.

« *Non sibi soli vivere, sed aliis proficere vult, Dei zelo ductus.* » Animé pour Dieu d'un zèle ardent, il ne juge pas suffisant de vivre uniquement pour lui ; il veut encore faire du bien aux autres et procurer le salut de la société. Voilà sa règle de conduite, et s'il l'impose, même à ses religieux du 1^{er} Ordre, que pourtant il appelle dans le cloître, à plus forte raison, en fait-il la loi de ceux qu'il laisse dans le siècle : pour être plus directement encore le sel de la terre et la lumière du monde.

Il en fut ainsi longtemps, et entre les mains des Pontifes de Rome, le Tiers-Ordre fut une puissance sociale. Peu à peu, cependant, ce premier esprit du Tiers-Ordre diminua, jusqu'à ce qu'il disparût entièrement. La même hérésie qui relégua le prêtre à la sacristie, et la religion dans le sanctuaire, en leur défendant d'en sortir pour pénétrer les relations sociales, cette même erreur cantonna le Tertiaire dans sa chambre, lui enlevant toute